

La participation massive de la population du Sahara marocain aux élections du 8 septembre confirme son attachement à l'unité territoriale du Royaume et son plein engagement en faveur de la mise en œuvre du nouveau modèle du développement dans les provinces du Sud, a affirmé, le lundi 27 septembre 2021, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita.

Cette adhésion "reflète indéniablement la volonté de la population des provinces du Sud à s'engager entièrement et avec efficacité" dans la mise en œuvre du projet de développement durable lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015, a souligné le Ministre, en visioconférence, dans le discours du Maroc lors du Débat de haut niveau de la 76^e Assemblée générale des Nations Unies.

M. Bourita a indiqué, dans ce sens, que l'opération de vote dans le Sahara marocain, à l'instar des autres régions du Maroc, s'est déroulée dans un climat de mobilisation et conformément aux normes démocratiques internationales, confirmant ainsi que les populations dans les provinces du sud du Maroc vivent dans la quiétude et la sérénité et participent pleinement au développement socio-économique de la région, ainsi qu'à la vie politique.

En témoigne le taux de participation dans les Provinces du sud du Royaume, le plus élevé au niveau national, qui a atteint les 63%, a-t-il précisé.

Par la même occasion, le Ministre a exprimé la disposition du Maroc à continuer à coopérer avec les Nations Unies dans le cadre des efforts déployés par son Secrétaire général pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis dans le plein respect de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale.

Cette solution ne peut être trouvée que si l'Algérie assume son entière responsabilité dans le processus politique des Tables rondes, à la mesure de sa responsabilité dans la création et le maintien de ce conflit, a-t-il insisté, affirmant que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 demeure l'unique voie vers une solution politique et définitive à ce différend régional artificiel.

Il a également rappelé que le Maroc, depuis son indépendance, a placé la question du soutien à la stabilité dans son environnement régional et international au cœur de sa diplomatie, soulignant que le Royaume demeure engagé à œuvrer en faveur du règlement définitif du conflit régional autour du Sahara marocain, dans le plein

respect de son intégrité territoriale et dans le cadre de sa souveraineté nationale.

M. Bourita a, de même, fait part de la préoccupation du Maroc quant à la situation humanitaire tragique des populations des camps de Tindouf, où le pays hôte, l'Algérie, a cédé ses responsabilités à un groupe armé séparatiste, en violation flagrante des principes du droit international humanitaire.

A cette occasion, le Ministre a appelé la communauté internationale à agir afin d'amener l'Algérie à respecter ses engagements en vertu des conventions internationales, notamment en permettant au Haut commissariat aux réfugiés de procéder à l'enregistrement et au recensement de ces populations conformément aux demandes successives du Conseil de sécurité.